

# Où mettre vos déchets à l'EPFL ?



# À l'EcoPoint le plus proche



## AUTRES DÉCHETS

NON AUTORISÉ



## PAPIER

NON AUTORISÉ



## BOUTEILLES DE BOISSON EN PET

NON AUTORISÉ



## CANETTES EN ALUMINIUM

NON AUTORISÉ



## VERRE

NON AUTORISÉ



A l'EPFL, la gestion des déchets communs se fait à l'EcoPoint. Il s'agit d'un point de collecte centralisé qui a pour objectif de valoriser les matières recyclables et diminuer le volume des déchets incinérés.

Chacun est responsable d'y amener les déchets ci-contre. L'EcoPoint remplace la poubelle individuelle.

## À la déchèterie de secteur

Ces 3 types de déchets sont à amener à la déchèterie de secteur. Se renseigner auprès du concierge de votre immeuble pour la localiser.



### CARTON



### ENCRES ET TONERS



### CAPSULES DE CAFÉ OU THÉ

NON AUTORISÉ  
Carton souillé •  
Boîtes à pizza •  
Papier • Gobelets •  
Mouchoirs • EPS

NON AUTORISÉ  
Encres et toners  
volatiles  
(contenant ouvert)

## AUTRES DÉCHETS

La déchèterie centrale sous l'Esplanade collecte plus de 30 matériaux afin de les recycler.

